

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 3 mars 2015 à 20 h 30

Convocation du 25 février 2015

Présents : Madame BEILLARD, Messieurs BOSSIS, CHAPEAU, Mesdames RAVENEAU, PICHONNEAU, LAURENT, COUET, Messieurs LHUILLIER, ROUSSIASSE, DELAUNAY, GROLLEAU.

Excusées : Mesdames BONIN, BAUDRY, Monsieur PIAU.

Secrétaire de séance : Monsieur ROUSSIASSE

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Environnement rural et urbain

Monsieur BOSSIS responsable de la commission expose au Conseil Municipal les points abordés lors de la réunion qui s'est tenue le 09 février dernier. Principal thème de la réunion : TRIA (Troisième Révolution Industriel Agricole). Discussion autour du programme Pays de Loire pour les 3 prochaines années. Principaux enjeux : maintenir et développer l'emploi, développement durable, développer le Post-Carbone.

Préparation des points à aborder lors de la commission « agriculture » qui doit se tenir au siège de la communauté de communes.

Haut Lathan : bilan des travaux réalisés sur le ruisseau de Pont Renaud avant d'entreprendre d'autres travaux sur le ruisseau de La Ville au Fourrier.

Natura 2000 : constat sur le zonage qui concerne de nombreux propriétaires mais qui exclue la Forêt Domaniale.

Rando Ferme 2016 : délicat à organiser selon les personnes présentes à la réunion.

Devis

En vue de la préparation du budget communal de 2015 la commission s'est réunie afin d'étudier les différents devis demandés. Le conseil a émis un avis favorable aux propositions de la commission qui seront validées lors du vote du budget qui aura lieu fin mars.

Espaces Verts

Madame PICHONNEAU a réuni la commission pour décider des plantations d'été et de la mise en place du volet paysagé de la route de Parçay Les Pins.

Caisse des écoles

Le conseil municipal accepte le montant de la subvention demandée par Monsieur le Directeur de l'école. Subvention qui sera validée lors du vote du budget de la caisse des écoles.

Elections départementales : mise en place des permanences d'émargements.

Délibérations et questions diverses

Convention CAF

Madame le maire expose au conseil municipal les modalités d'intervention et de versement de la prestation de service « accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) » pour l'accueil périscolaire.

Le versement de la prestation par la CAF est fonction des activités fournies et des pièces justificatives produites.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne pouvoir à Madame le maire de signer l'avenant à la convention CAF établi pour la période de septembre 2014 à décembre 2017.

Concession cimetière

Les obsèques de Monsieur TERREUX Emile résident sans famille du Foyer logement LES TAMARIS se sont déroulés dans le cimetière communal. La succession déficitaire n'a pas permis le paiement de la concession. Après en avoir délibéré le conseil municipal a décidé à l'unanimité de la gratuité de la concession prise pour une durée de 15 ans dont le tarif est fixé à la somme de 50,00 €uros.

Tarif médecine du travail

Le centre hospitalier de Saumur a fait connaître à la mairie le nouveau tarif pour l'année 2015 qui passe de 80 à 81 euros par agent.

Une nouvelle délibération est à prendre par le conseil municipal qui à l'unanimité accepte ces nouveaux tarifs.

Adhésion Communauté d'agglomération au SMIEL

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la demande d'adhésion de la communauté d'agglomération de Saumur au SIEML.

Fonds concours CCLL programme voirie 2015

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité pour que la demande de fonds de concours à la CCLL soit faite pour les travaux de voirie inscrits pour l'année 2015.